

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

**Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt
par le biais de collaborateurs/trices compétents et discrets.**

Pour qui ? Personnes de 60 + et domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? Dans un de nos locaux répartis sur 6 des 7 districts (sauf Singine)

Quand ? Du 25 janvier 2021 au 30 avril 2021

Frais ? Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 65.- (durée max. 1 heure)
+ CHF 20.- pour chaque ½ heure supplémentaire

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobilier loué, pas de portefeuille de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées

Renseignements et rendez-vous

Dès le 18 janvier 2021, **uniquement** par téléphone au 026 347 12 92

Heures d'ouverture : 8h30 – 11h30 / 13h30- 16h30